

**Arbitraire et transcendentalelement
substantiel**

Maurice Toussaint

Gérard Genette est à l'heure actuelle l'homme qui se serait penché avec le plus de bonheur sur cette «heureuse» et «troublante» «croyance» (cocasse quand elle n'est pas troublante) qui veut que les mots ressemblent aux choses ou peut-être plus exactement les signifiants aux signifiés, et qu'il est convenu d'appeler le cratylisme.

Avec **Mimologiques (Voyage en Cratylie)**, printemps 1976, après s'être donné du plaisir — à parcourir et contempler une très belle galerie de portraits de grands cratyliens — on a été conduit vers une **mimophonie** — à l'instar de la relativité et de la rhétorique, **restreinte** — dont les dimensions, plus petites, accroissent la densité du regard, et où il s'avère que les connaissances que notre guide possède des écrits contemporains et des recherches présentes (car de nos jours, dans ce domaine, on va jusqu'à faire des recherches) ne sont pas moins étendues ni moins pénétrantes que celles dont il fait preuve pour les siècles passés et à venir.

A l'issue de ce très instructif et agréable voyage organisé, malgré un ciel variable sous lequel il nous est donné de voir les diverses facettes de cette unique et cratylienne inspiration (aspiration, peut-être), se dégage une conclusion dont les contours sont d'une netteté impressionnante: ce que certains techniciens du langage appellent «symbolisme phonétique» (alias «mimologisme», objet du cratylisme) **existe**. Cela ne peut être nié. Entendons-nous, cela n'existe aucunement dans les langues elles-mêmes, mais — et le lettré ici rejoint l'homme de la rue — cela existe dans l'esprit d'aucuns qui, prenant les langues pour miroir, y projettent leur(s) désir(s).

Le symbolisme n'est donc pas une réalité linguistique, mais une réalité psychologique. Il est la lubie, l'oeuvre de penseurs fous ou rêveurs dont Gérard Genette est le critique heureux, amusé, «tardif», perspicace, condescendant, malicieux, désinvolte, érudit, toujours maître de son objet, malgré les charmes qu'il sait lui reconnaître, et dont il nous entretient avec grâce.

Par la force de son géniteur un genre nouveau est né. Avec un rien d'inquiétude bien légitime, il nous est annoncé que l'enfant aura des lendemains imprévisibles mais certains.

Quand, jadis, on leur disait: «le signe est arbitraire», les cratyliens, par les exemples les plus divers tentaient de montrer qu'il n'en était rien. Après **Mimologiques**, cet espoir ne leur est plus accordé. On leur dira avec l'air gêné ou le ton paternaliste qu'on peut prendre en parlant à des malades mentaux: «très bien, vous avez une imagination remarquable; excellents! vos écrits; mais, vous sa-

vez, ce n'est pas un travail scientifique, c'est une oeuvre poétique que vous faites là — si, si!

Après **Mimologiques** rien n'est plus comme avant. Il ne convient donc plus, comme je l'avais fait par exemple dans un article de 1975 (que je croyais et crois encore de linguistique), de s'atteler à une description «cratylienne» fût-elle, sans le savoir, d'un type nouveau. On n'emporterait pas la conviction de Gérard Genette qui en a lues d'autres, ni celle de ceux qu'il a définitivement convaincus.

Tentons plutôt une percée du côté des raisons qui fondent le rejet de ce symbolisme phonétique hors du monde linguistique. Pour ce faire, nous nous attaquerons à un alinéa (p. 423 - 425) du dernier chapitre de l'oeuvre anti-cratylienne de Gérard Genette où il retient la raison capitale qui clôt «vingt-cinq siècles» de «débat sans recours».

A l'aide d'une «coupure» («épistémologique» s'entend) et «véritable (pour une fois)», Saussure congédie la «substance phonique» (p. 423), sans laquelle il ne saurait y avoir de signifiant mimétique. Le cordon ombilical est tranché qui donne naissance et autonomie à l'enfant du siècle: la Linguistique. Coupure ou amputation? Faisons taire les mauvaises langues, et reconnaissons que la coupure est instauratrice: à droite la langue, à gauche la parole, à droite le phonème, à gauche le son. Le signe — élément où n'entre pas le son — est arbitraire par définition. «... et ce qu'illustre la procédure phonologique [sans autre forme de procès], c'est bien la transcendance du signifiant (vocal, morphème, phonème ou graphème) par rapport à toutes ses réalisations concrètes, et donc par rapport à toute espèce de substance.» (p. 424). «La linguistique moderne» a pris «conscience de ce qu'on nommera, en termes husserliens, l'**idéa**lité du signifiant linguistique» (p. 423, 424). Et Genette de citer fort justement un passage de **Logique formelle et logique transcendantale**, où la pensée est proche de celle de Saussure. Bien des formulations de **Recherches logiques** ont également une résonance saussurienne.

Genette ne force en rien la thèse structuraliste. Il ne fait que nommer ce que pensent et font les linguistes majoritaires. A présent que Jakobson lui-même a rappelé combien les jeunes linguistes de Prague étaient proches des phénoménologues, on en vient ouvertement à revendiquer cette connivence comme un titre de gloire, à tout le moins comme une caution. Je persiste à voir dans cette «idéalité» la limitation majeure de la linguistique structurale, un présumé fondateur dont il convient de faire la critique.

Si Saussure — qui n'était pas tout à fait saussuriste — dit encore du signifiant qu'il est, comme le signifié, une réalité «psychique», ses épigones, tout aussi anti-psychologistes que Husserl, feront du signifiant, comme du signifié, une pure abstraction, une pure différence, c'est-à-dire rien qui à l'issue d'une réduction de type phénoménologique puisse retenir quoi que ce soit des coordonnées mondaines: le temps et l'espace, lieux de définition des choses physiques — tel un son, par exemple.

Comme l'a bien compris Ducrot parlant de la glossématique, ainsi conçu, le signe ne saurait être qu'arbitraire, ou plus exactement, la question n'est alors plus pertinente puisque pour qu'il y ait présence ou absence de symbolisme phonétique il faut que le signifiant, de par ses caractéristiques phono-articulatoires, **évoque** (par ressemblance) ou n'évoque pas le signifié.

Soulignons tout d'abord que ce rejet de « toute espèce de substance » est plus un « désir » qu'une « réalité ». Chacun sait que la phonologie la plus formelle ne parvient à fonder des différences qu'à partir de critères phono-articulatoires. Le phonème renie ses origines: elles n'en sont pas moins présentes.

De plus, se débarrasser d'un problème n'est pas le résoudre; et prétendre que le signe est arbitraire parce que la question de savoir s'il l'est ou ne l'est pas n'a plus à être posée, c'est commettre une erreur de raisonnement selon laquelle on assimile le rejet du symbolisme au rejet de la question; assimilation due au caractère négatif du concept d'arbitrarité: de **il n'y a pas** lieu de poser cette question, on passe indûment à **il n'y a pas** de rapport de ressemblance entre le signifiant et le signifié.

C'est donc par définition, mais par définition fautive, que le signe est arbitraire. On clôt d'ordinaire un débat — et ce provisoirement — à l'aide d'une démonstration. On le clôt ici d'entrée de jeu par le pseudo-corollaire d'un postulat. Nous ne rappellerons pas qu'après des siècles d'existence et d'expérimentations, la physique, de nos jours, revient sur certains de ses principes fondamentaux.

Le son est en dehors du phonème, il y restera. « L'arbitraire du signe est le parti pris fondateur de la linguistique » (p. 424): la truelle au service du totalitarisme. Cette phrase de Genette est recevable (dans la mesure incertaine où l'arbitrarité du signe est un principe) à un article ou un adjectif près: fondateur d'une linguistique, ou fondateur de la linguistique **structuraliste**. Quand tombe le langage totalitaire, tombe aussi le mur. Et le son linguistique de revendiquer son statut d'objet dans une autre linguistique. Quand on fait passer une partie (provisoire) pour un tout (définitif) on dresse des frontières infranchissables, on délimite un domaine par des murailles positivistes. Le champ et de débat sont alors parfaitement clos.

Observons comment Genette s'y prend pour circonscrire et nier le champ phono-articulatoire à l'intérieur d'un mur de ghetto, lequel détermine une zone extra muros, soit une transcendance prise pour le tout. (Redisons que cette opération n'est pas son propre: elle est le geste protecteur et salutaire de l'esprit, que tout structuraliste consécutif réitère.)

Quand Genette s'essaie à nous donner une idée de cette idéalité du signe, il prend pour départ l'idéalité du signifié **car elle va de soi**. Elle va de soi, premièrement à condition qu'on veuille bien accepter cette assimilation dont notre critique est très conscient puisqu'il se corrige en ces termes: « l'idéalité, ou du moins l'(évidente) abstraction du signifié ». L'idéalité parvient donc difficilement à être pensée autrement que comme une abstraction. Quant à cette dernière — ce-

la dit entre parenthèses (p 424) — elle est évidente, voyons. Où l'on voit qu'on s'est assuré un départ fondé sur l'évidence et l'à-peu-près. Faut-il rappeler que le concept d'évidence est par définition fondamentalement anti-scientifique ? L'abstraction à laquelle il est fait allusion est **bien connue** — même au niveau des mots dits concrets: fût-il racé ou non, à poil fauve ou noir, j'appelle «chat» toutes sortes de chats. Tout «mot» est un résultat d'abstraction ne retenant qu'un ensemble de traits communs à **n** référents. Mais il convient de ne pas trop insister sur cette généralisation inhérente à toute abstraction, elle risquerait de faire obstacle au bon fonctionnement du cela-va-de-soi.

Le développement qui suit et où il est question de l'idéalité du signifiant éclairera le rôle métaphysique de l'évidence.

«**Messieurs!**» Il y a quelque chose dans cette exclamation qui demeure «identique» «à travers l'infinie diversité de ses occurrences physiques» (p. 424); Fort bien! mais où est la transcendance dans cette affaire? On aura beau faire fonctionner la pompe à abstraction, on ne parviendra jamais à faire le vide. Plus protocolairement: ce quelque chose qu'on obtient à l'issue de l'opération en cause est de même nature que ses occurrences, c'est-à-dire physique. La question est la suivante qu'on ne pose pas: des traits physiques généraux sont-ils moins physiques que des traits plus particuliers? la constante moins physique que les variables ? Ira-t-on jusqu'à dire que «l'express Paris-Genève» — exemple malencontreusement repris (toujours p. 424) — «identique» à lui-même «à travers toutes les modifications de ses éléments matériels» transcende ses boggies, ses voitures, ses rideaux, bref sa matérialité ? Inutile de s'évertuer à tirer d'observations et de pseudo-argumentations structuralo-phénoménologistes une transcendance qui ne saurait être que posée a priori.

Citons in extenso ce passage de la page 424. «Ce qui vient au jour avec la théorie saussurienne de l'**identité** linguistique (l'exclamation **Messieurs !** identique à elle-même à travers l'infinie diversité de ses occurrences physiques, comme «l'express Paris-Genève» à travers toutes les modifications de ses éléments matériels), et ce qu'illustre la procédure phonologique, c'est bien la transcendance du signifiant (vocal, morphème ou graphème) par rapport à toutes ses réalisations concrètes, et donc par rapport à toute espèce de substance.» «Occurrences physiques», «éléments matériels», «substance» (notez le «donc» et le quelque peu dépréciatif «toute espèce de») sont ici donnés comme équivalents de «réalisations concrètes». «Abstrait» s'opposant à «concret», dire que le signifiant est abstrait c'est dire qu'il n'est pas une chose physique. Il est une idéalité **transcendant** le physique: du «**trans naturam**».

Physique / «aphysique» (opposition que G. Guillaume avait le courage de nommer), matière (substance) / non-matière: nous sommes en face d'une dichotomie foncièrement métaphysique, en face d'un parti pris dualiste que — pour le moins — nul n'est tenu de prendre pour fondement d'une démarche qui se veut scientifique, la science étant une lutte (intestine), jamais terminée, contre l'éviden-

ce (et la) métaphysique. L'opposition concret / abstrait que d'aucuns croient innocente sert de véhicule à la dichotomie métaphysique corps / âme installée au coeur de la linguistique structuraliste. La phénoménologie qui pourfend la métaphysique la réintroduit sous le concept d'idéalité dont la science linguistique d'aujourd'hui cherche à s'emparer. Malencontreuse parure.

On a beau faire, disions-nous, une transcendance ne s'obtient pas par induction. Genette le sait d'ailleurs qui parle de «décision épistémologique», de «modèle construit», de «convention scientifique» (p. 424). «Convention», certes; «scientifique»: rien n'est moins certain. Et dans une manière de pirouette devant une fausse porte de secours, parlant du caractère arbitraire «du langage» — du signe, plutôt, devrait-il dire — il note: «et si d'aventure il ne se trouvait pas l'être, on pourrait compter sur la linguistique pour «faire comme si...»» (p. 424). Pensée anti-dogmatique, pensée qui rappelle que la science utilise des concepts et principes à valeur opératoire, c'est-à-dire qui peuvent à tout moment céder la place à d'autres plus cohérents et efficaces. Pensée niée par une déclaration péremptoire reproduite dans l'entretien que Genette accorde à Lucette Finas («La Quinzaine littéraire», n° 237, juillet 1974, p. 18-19); pensée également niée par ce qui suit: «l'arbitraire du signe est le parti fondateur de la linguistique, citions-nous, et donc inévitablement quelque chose comme l'**idéologie professionnelle** du linguiste» (p. 424). Derechef l'adjectif (**structuraliste**) tombe sous le coup de la pensée totalitaire; et cet innocent et consciencieux «professionnel», flanquant **idéologie**, mot quelque peu provocateur ici (pirouette encore) est un faux adjectif. Superbe masque tautologique, il a pour fonction de détourner le regard du présupposé dualiste inhérent au structuralisme.

Nous avons présenté jusqu'ici des arguments de la défense arbitriste. Avant de nous tourner du côté des éléments qui nourrissent l'accusation structuraliste, une remarque de détail. La dichotomie phonème / son est un cas particulier de la dichotomie langue / parole. Cette «coupure épistémologique» Genette l'attribue à la linguistique «moderne» (p. 423). L'histoire de la linguistique générative et transformationnelle — linguistique «moderne» s'il en est — n'est-elle pas l'histoire d'une linguistique qui remet en cause ses dichotomies fondamentales ? et qu'on se demande, dès 1962, si la compétence (modèle formel à l'instar de la «langue» saussuriste, malgré son appellation psychologue) «a une réalité psychologique» n'est-ce pas là une question qui nous dit que la «modernité» se trouve plus du côté de l'effacement de la dichotomie dualiste que du côté de son maintien ? Le son n'est pas à tout jamais condamné par une politique d'apartheid. Mais cette pensée est subversive. Si elle vient à l'esprit, le mythe salvateur, antiseptique et tout-puissant entretenu par le dualisme structuraliste a tôt fait de la repousser. Le mot «substance», dans l'alinéa qui nous occupe, sert à Genette de repoussoir.

La manoeuvre protectionniste est la suivante. Prendre un mot

merveilleusement ambigu et passer subrepticement de l'une de ses acceptions à l'autre; en deux temps trois mouvements: 1) le mot «substance» est pris comme synonyme de «physique». Le son, c'est du concret, du physique, de la substance. On pense alors «substance sonore» comme on dirait «substance chimique». 2) Cette matière phono-articulatoire est expulsée. 3) Comme on n'a pas prononcé le mot «matière» et comme on ne s'est pas livré à une analyse sémantique du mot «substance», on va pouvoir dire que ne pas rejeter cette réalité physique (appelée «substance»), c'est tomber dans le substantialisme. L'emploi du mot «substance» est proprement magique. Suivant le même «raisonnement», on en arriverait à dire que le chimiste qui étudie des substances appelées fluor, latex ou bitume est ipso facto substantialiste. Si, comme l'a noté Bachelard, la pensée substantialiste est une pensée à fleur de mot (vous découpez de petits bouts de papier, vous frottez un morceau d'ambre à proximité: les petits bouts de papier viennent se **coller** sur l'ambre: l'électricité est une sorte de **glu**), on a ici chez Genette — tel est pris qui croyait prendre — un bel exemple de substantialisme. **J'appelle** «substance» le son; j'étudie le son (d'un point de vue sémantique): j'ai une position substantialiste. Mais alors pourquoi la phonétique n'est-elle pas une manifestation du substantialisme ? Pour une seule raison ! — dont le mot **substance** est incapable de rendre compte: ici et là le son étant substance; n'est substantialiste que celui qui voit de la «substance» là où il ne doit pas y en avoir; n'est substantialiste que celui qui ne respecte pas le dualisme.

Ainsi, Genette usant et abusant du mot **substance**, ou plus exactement se laissant abuser par ce mot, est tout aise de voir dans le «cratylisme» un ensemble de vues substantialistes, c'est-à-dire proprement préscientifiques; un «obstacle épistémologique» sur la voie de l'abstraction triomphante et saussuriste.

Qui, contre la pensée que développe Bachelard dans **La formation de l'esprit scientifique**, oserait nier que l'abstraction est le nerf de la science ? Dans la mesure où nous sommes bien convaincus, depuis vingt-trois siècles, qu'il n'y a de science que du général, nous ne pouvons pas ne pas reconnaître en l'abstraction l'outil idoine permettant l'accès au niveau général. Nous savons que la science à coups d'abstraction se construit et qu'elle approfondit ses vues par des abstractions de plus en plus hardies. Mais nous savons tout aussi bien que la science étend son domaine en jetant ses regards sur les réalités concrètes qui ont été délaissées lors des opérations d'abstraction. Ce regard est suspect. Il est comme un temps négatif dans l'activité scientifique par définition généralisante. Ce regard est subversif. Il remet en cause l'abstraction précédemment acquise aux frais d'un élément concret négligé dont on va tirer un nouveau modèle abstrait, intégrant et rejetant, en partie, le modèle abstrait antérieur. Genette, lecteur de Bachelard, aurait-il oublié, ou n'aurait-il pas expérimenté au cours de sa déjà longue recherche, qu'un concept, qu'une abstraction d'abord opérante peut en venir à freiner l'activité scientifique?

Si, en linguistique, le concept de structure n'a pu naître que grâce au rejet des coordonnées spatio-temporelles — rejet fondé sur une intuition dualiste — rien (hormis le dogmatisme) n'empêche qu'un jour ces coordonnées puissent servir de départ vers d'autres abstractions.

Dernier recours arbitriste. Genette, que le concept de « décision », de « convention » séduit et rend insatisfait (une décision n'est pas une preuve et laisse la porte ouverte à un changement non souhaité); Genette, qui pour la seconde fois hésite entre les vertus de l'apriorisme et celles plus incertaines des données empiriques, chassant l'idée d'un changement possible, se convainc de l'éternité d'un signe arbitraire de la façon suivante. Cette « décision épistémologique » de l'homme de science qui rejette le symbolisme phonétique en rejetant le son articulé en dehors du domaine de la linguistique est aussi (c'est Genette qui parle) la décision d'**homo loquens**: « on doit concevoir l'humanité prenant conscience de l'**impossibilité** pratique d'un langage mimétique — à la limite aussi encombrant que le langage par objets de Balnibarbi¹ (note 1: Swift, **Voyages de Gulliver**, Pléiade, p. 194), et aussi « risible » que l'univers double évoqué par Socrate, où chaque mot serait l'exacte réplique d'une chose... » (p. 424, 425). Mon Dieu ! que vient faire la conscience dans cette affaire ? mais laissons cet aspect du problème pour plus tard. Le signe linguistique ne serait donc pas arbitraire tant par pseudo-définition que parce qu'il ne peut être autre. A un postulat mal assis on substitue un raisonnement par l'absurde. Un signe mimétique est impossible: il serait « risible », monstrueusement encombrant, absurde. Cette « démonstration » faite, l'alinéa pourra se clore — et le débat. Ceux qui le veulent pourront alors faire l'économie de cette « idéalité » fort inutile. La démonstration est nécessaire et suffisante.

Observons donc l'humanité parlante au prise avec un problème délicat. « Nous voulons nommer des choses (objets et processus); si nous construisons des mots qui ressemblent aux choses, il nous faudra autant de mots que de choses; non ! c'est impossible ! Renonçons à cette idée absurde et créons des signes arbitraires. » L'humanité pensante et arbitriste est ici victime d'un paralogisme.

« Autant de choses, autant de mots »; accordons-nous pour appeler cet état hypothétique une « **impossibilité** pratique » — bien qu'il y ait là matière à discussion. Cette impossibilité n'est possible qu'à condition qu'on pense indûment et subrepticement que « ressembler à » signifie « être totalement identique à ». L'arbitriste — c'est une règle générale — se jette sur le premier repoussoir venu: souvent une image caricaturale. Il n'aperçoit que l'hypothèse lui convenant dont il fait la seule hypothèse. La pensée arbitriste est d'un bout à l'autre totalitaire.

Observons les autres hypothèses. Ce qui — dans l'argumentation arbitriste — mène à cette « **impossibilité** pratique » ce n'est pas le mimétisme (ressemblance et non identité parfaite), c'est l'existence d'une double condition irrecevable: cette pléthora fantasmatique n'est possible qu'à condition que les « choses » et les « mots » ne

fassent l'objet d'aucune analyse — la ressemblance ne pouvant plus alors être pensée autrement que sous forme d'identité intégrale.

Penser que soit les «choses», soit les «mots» (sans parler de l'hypothèse mixte) font l'objet d'analyses, deux hypothèses qui, pour amplement connues et confirmées qu'elles soient, ne sont pas retenues par l'arbitriste qui veut trouver dans cette «**impossibilité pratique**» une cause, une preuve de l'arbitrarité du signe. Deux hypothèses qui lui échappent car la pensée saussurienne, malgré une célèbre formule — et jusque dans cette formule — est fondamentalement substantialiste.

Nous sommes ici devant un cas de substantialisme envahissant. Dans la pensée arbitriste, plus substantialiste que celle de l'École, la substance est tout. Plus de place pour les «attributs ou modes». L'arbitriste, au-dessous de lui-même, en vient à oublier les pratiques structuralistes que sont l'analyse sémique et l'analyse phonologique; en vient à oublier ce que sait l'humanité parlante sans être passé par ces analyses savantes; à savoir que nos langues (anciennes ou récentes) «nomment les choses» à l'aide des qualités ou fonctions qui leur sont attribuées, et qu'un mot est fait de quelques sons qu'on retrouve autrement combinés dans d'autres mots. Soit une double «économie» ou «articulation» comme disent les structuralistes.

La pensée arbitriste n'enfante cette impossible pléthore en forme d'épouvantail que parce qu'elle conçoit mots et choses, non comme pourvus d'un noyau irréductible (sage substantialisme scolastique), mais comme étant intégralement irréductibles. A ce cancer substantialiste dont les choses sont le siège (autant de choses, autant de mots) répond un cancer du signifiant: autant de choses, autant de cris. Un thème pour Ionesco.

Substantialiste, aux sens bachelardien, scolastique et aristotélicien, le structuraliste, empêché par un «obstacle épistémologique» pense que le mimétisme est un empêchement.

A ce substantialisme implicite de l'objet — choses et mots sont des irréductibles, des substances, et non des complexes de qualités ou fonctions appartenant au monde de l'analyse spatio-temporelle; à ce substantialisme naïf qui aurait poussé l'humanité parlante à choisir le chemin de l'arbitrarité, le savant va répondre par un substantialisme qui ne porte plus ce nom (depuis quelques siècles on s'est avisé que l'analyse scientifique s'oppose fondamentalement à l'idée de «substance»), mais qu'on nomme phénoménologie — même Jeannette autrement coiffée — mais qui, vu la relative fraîcheur de son minois, ne repousse pas encore tout homme de science.

— La phénoménologie, un substantialisme!

— En l'occurrence, substantialisme, formalisme ou idéalisme, peu importe. C'est comme quelqu'un qui s'en tiendrait à penser que saussurisme et chomskysme sont des contraires, sans voir ce qu'ils ont, profondément, d'identique. S'il est entendu qu'idéalisme et substantialisme s'opposent; que la philosophie de Husserl lutte contre la métaphysique qui lui est antérieure, il n'en est pas moins vrai qu'à un niveau plus général, donc plus fondamental, nous sommes

en présence de diverses pensées métaphysiques qui ont toutes en commun de nier ou de mettre entre parenthèses les réalités spatio-temporelles.

Rappelons que **substantia** traquait traditionnellement **ousia** (qui est **essentia**; qu' Aristote disait que l'**ousia** est **eidos**; et que **forma** traduira aussi bien **eidos** et **ousia** que **morphè**. Quant à *Idealität*, **eidos** et Idée, inutile de rappeler qu'ils ont même étymon.

En fait de preuve par l'absurde, cette «**impossibilité pratique**» est engendrée par un vice de raisonnement qui révèle un présupposé métaphysique que la réduction eidétique (husserlienne) pourvoit d'une lettre de patente. Les «données» empiriques contiennent déjà implicitement ce que le «modèle construit» affirme. La preuve est illusoire.

Dans ce dossier (anti)cratylien, très nourri, que Genette intitule **Mimologiques**, il nous est donné d'apprendre ce qu'est une rêverie sur les mots.

Les langues n'accueillant que très marginalement une **mimophonie** qui ne peut en rien («par définition») les constituer, le rapporteur récuse le cratylisme en tant que recherche scientifique et pense que la théorie saussurienne de l'arbitrarité du signe «est l'abandon d'une attitude réaliste et substantialiste (au sens bachelardien) au profit d'un modèle plus abstrait» (p. 423).

En bonne orthodoxie structuraliste, Genette fait d'**abstrait** un synonyme d'**immatériel**: «la substance phonique, graphique, etc.» n'est plus «l'objet du débat» (p. 423). La linguistique s'occupe du phonème — entre autres choses — et non du son (et non de l'articulatoire — qu'il faut peut-être voir dans le «etc.» ou que «phonique», ambigu, **passé sous silence**). Privé de ses caractéristiques phono-articulatoires, il ne reste plus au phonème qu'à être une substance (ou une idéalité, si l'on préfère) transcendant ses «réalisations concrètes». Ne parlons pas du signifié dont la transcendance, «évidente», sert de modèle.

Quand Genette dit «modèle **plus** abstrait», il malmène son désir de théoricien dualiste, car «plus», indiquant une idée de degré au sein d'un continuum, abolit la transcendance requise pour, disons, le «bon» fonctionnement de l'arbitrarité du signe; laisse au phonème (comme son nom le dit encore), fût-il «idéalisé», un tant soit peu de sa nature sonore.

Pour qu'en l'occurrence l'objet ne soit plus rien d'autre que ce qui reste après ce décret d'exclusion du son articulé, on Affirmera bien haut que la phonectomie pratiquée par la linguistique structuraliste — que dis-je! — par la Linguistique, est un acte «professionnel», c'est-à-dire linguistique. C.Q.F.A. Cette opération sera placée sous l'égide d'une philosophie de prestige; mieux, sera drappée du prestige de la philosophie. Opération à double tranchant.

Cela posé (déposé, plus exactement), qui est légitime, mais totalitairement posé et légitime, on fera subir au règlement une première entorse. De «la question de savoir si le signe est arbitraire ou non n'a pas de sens» (le son étant en dehors du (de la) linguistique)

on passera à: «le signe est arbitraire». Inadvertance, négligence explicable, infime somme toute, mais qui a pour effet d'annuler le décret précédent. Car «le signe linguistique est arbitraire» signifie «les signifiants, de par leurs caractéristiques phono-articulatoires, ne ressemblent pas aux «choses»; mieux: aux signifiés.» Et cette affirmation (qui se veut primordiale) de réintroduire l'intrus. Disons entre parenthèses que Genette réitère ici ce que Engler (C. F. S. n° 19, p. 62, 1962) appelle «l'étrange faute» des rédacteurs du **Cours** (cf. la note 228 de Tullio de Mauro): faire découler l'**arbitraire** du **différentiel**; alors que Saussure établit l'inférence inverse, dit-on. Je dirais plutôt: cherche en vain à établir...

L'idéalité de principe n'offrant plus la garantie souhaitée, abandonnons cette tentative de postulation et démontrons que la non-arbitrarité du signe est impossible. Si les sons des mots ressemblaient [totalement] aux choses qu'ils nomment et si les choses sont des centaines de milliers, [totalement] différentes, il nous faudrait des centaines de milliers de mots, [totalement] différents. Monstre repoussant que ne peut repousser qu'un langage constitué de signes qui ne sont pas tenus d'être «l'exacte réplique» des choses (p. 425). La décision du savant (peu sûre) est aussi la voix du peuple (souverain); est aussi la «décision originelle» — fondement empirique de l'arbitrarité — qui présida à la naissance du langage, l'autre voie étant impraticable si je la construis intégralement sur le soubassement d'une substance transcendant ses attributs physiques analysables.

Pseudo-postulat (dualiste), pseudo-argumentation (substantialiste), évidence, cercle vicieux, à-peu-près, contradiction, pensée totalitaire (positivisme et tautologie) font l'étoffe de cet alinéa théorique, capital et concluant.

Il fallait, en effet, que fût démontré scientifiquement que le cratylylisme n'est pas une pensée scientifique, pour s'assurer qu'elle est une rêverie sur les mots, une folie, dont un critique savant se doit d'instruire le vulgaire.

Hermogène est par nécessité peu loquace. Gérard Genette le sait qui le dit et court le risque de parler. Son voyage en Cratylye est une navigation qui le conduit résolument de Charybde en Scylla.